

Evaluation des projets d'école

vendredi 28 octobre 2016, par [Armelle.Tachdjian IEN](#)

Les projets doivent être adressés à l'équipe de circonscription. Ils sont répartis entre les conseillères en fonction des secteurs de collège. Ils sont à l'étude pour vérifier :

- leur conformité (toutes les rubriques sont renseignées)
- leur respect des attentes départementales
- leur cohérence
- leur faisabilité (critères d'évaluation de réussite des actions)

Des échanges peuvent avoir lieu avec la circonscription qui apporte son aide aux équipes. Suite aux échanges et modifications apportées si besoin, l'IEN valide le projet qui peut alors être présenté en conseil d'école.